



# Portrait des ressources résidentielles pour les personnes en situation de handicap à travers le Québec

Par Martin Caouette, professeur,  
Titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap





# Plan de la présentation

Cette recherche est rendue possible grâce au généreux soutien financier de la Fondation Mirella et Lino Saputo



**PARTIE 1** Mise en contexte

---

**PARTIE 2** Méthode

---

**PARTIE 3** Collecte de données

---

**PARTIE 4** Résultats

---

**PARTIE 5** Conclusion

---

Portrait des ressources résidentielles pour les personnes en situation de handicap à travers le Québec



# Mise en contexte

La situation actuelle au Québec concernant les modèles résidentiels pour les personnes en situation de handicap est peu connue.

## Modèle résidentiel:

« Un service ou un ensemble de services structurés, offert à une population définie, répondant à un ou des objectifs prédéterminés et pour lequel il est possible d'en décrire les principales caractéristiques ou éléments constitutifs. Ainsi, il ne s'agit pas d'un modèle au sens strict, c'est-à-dire pouvant forcément agir comme référence, mais d'un ensemble comportant des caractéristiques suffisamment précises ou délimitées pour éventuellement être reproduit ou imité. » (Caouette et al., 2018)

# Mise en contexte

Ces modèles résidentiels peuvent être portés par des établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), des organismes communautaires ou des organisations privés.

Cette présentation vise à dresser un portrait de ces modèles provenant de 8 différentes régions du Québec. La situation sociosanitaire actuelle expose différentes limites des modèles de milieu de vie offerts aux personnes autistes ou vivant avec une déficience intellectuelle (DI). Il semble donc important de comprendre ce portrait afin de faciliter l'accès à un véritable chez-soi pour tous les citoyens (Caouette, 2021).



# Méthode

- 8 régions administratives sélectionnées (Bas-St-Laurent, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Lanaudière, Laurentides, Mauricie et Saguenay –Lac-Saint-Jean);
- 34 modèles résidentiels répertoriés;
- Entrevues et fiches signalétiques;
- Analyse quantitative et qualitative.

# Collecte de données

Le corpus de données obtenu à partir des fiches signalétiques a été converti en variables quantitatives et en variables qualitatives pour fin d'analyses. Les résultats quantitatifs sont présentés sous forme de statistiques et de graphiques. Les données qualitatives se greffent à celles-ci pour apporter diverses précisions et explications.

Capacités des modèles  
Partenaires financiers  
Évolution des modèles  
Interaction des résidents avec la communauté  
Besoins à l'origine du modèle  
Clientèle desservie  
Durée de l'hébergement  
Partenaires impliqués  
Répartition géographique  
Modalités d'intervention  
Territoire desservi  
Coûts de l'hébergement  
Constat en rapport avec la densité de population  
Caractéristiques des logements  
Sources de financement  
Lien entre partenaires financiers et sources de financement  
Organismes initiateurs  
Implication des familles et des résidents

# Collecte de données

1

## PREMIÈRE ÉTAPE

Insérer les informations disponibles sur Internet dans les différentes sections des fiches signalétiques par l'équipe de recherche.

2

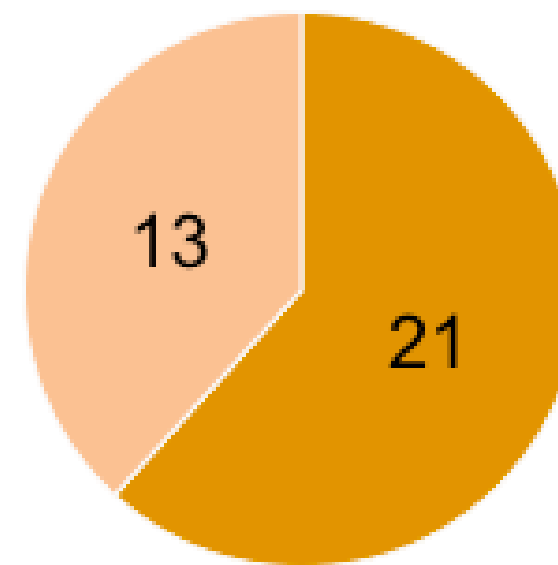
## DEUXIÈME ÉTAPE

Entrevue avec les responsables des modèles résidentiels afin de compléter la collecte de données.

Toutefois, sur 34 modèles, seulement 13 ont participé à l'entrevue, résultant en des portraits plus complets



### Modèles ayant participé à une entrevue



■ Non  
■ Oui

# Présentation des résultats

---

Portrait des ressources résidentielles pour les personnes en situation de handicap à travers le Québec





# Évolution des modèles

## 1974

L'Arche le Printemps; premier modèle mis en place dans Chaudière-Appalaches

Le temps entre la mise en place du projet et la construction varie de **3 à 10 ans.**

## 2023

Habitations Logis-Vie; modèle le plus récent répertorié en Mauricie

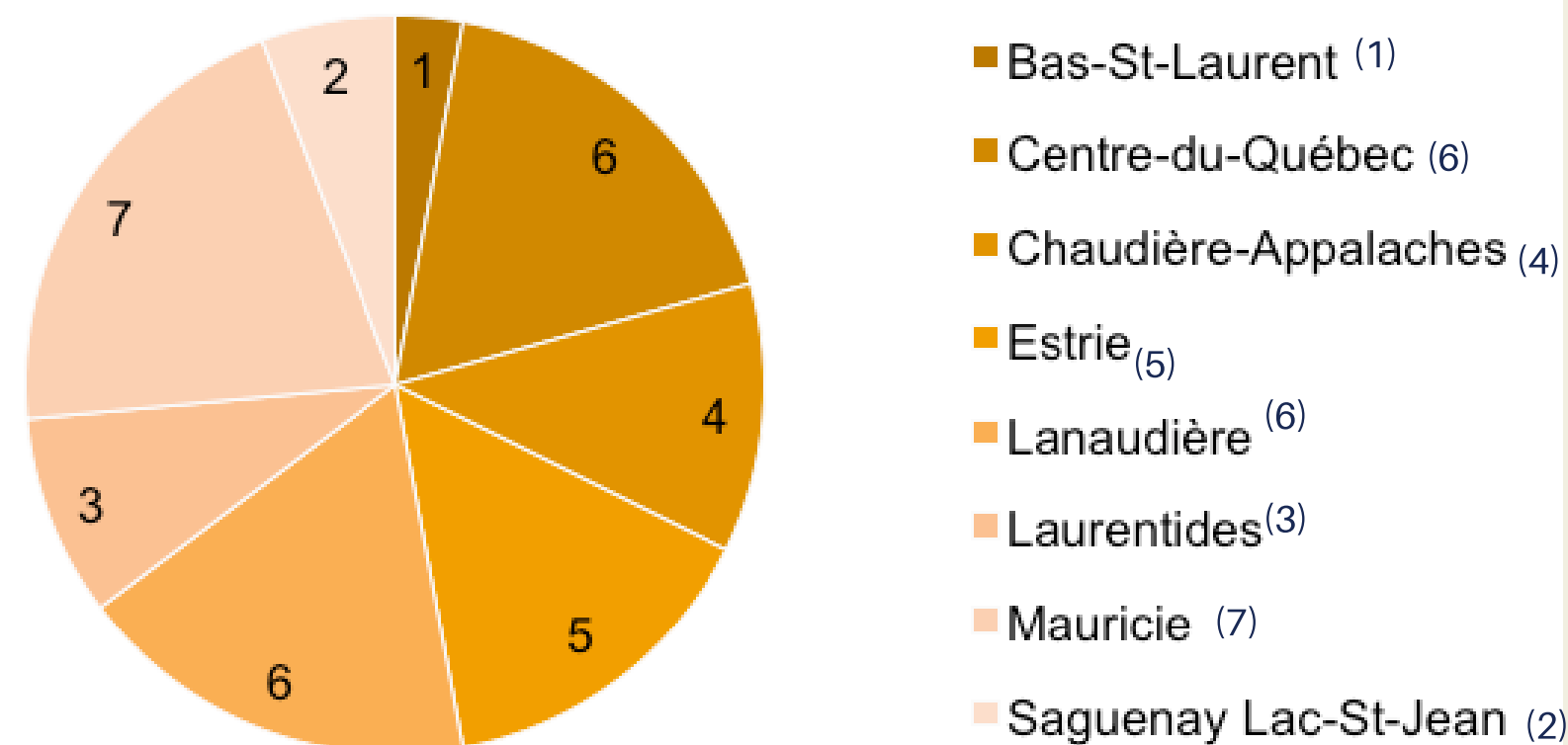
Les principaux obstacles recensés sont:

- Difficulté à obtenir du financement;
- Portion immobilière;
- Difficulté à trouver un terrain.

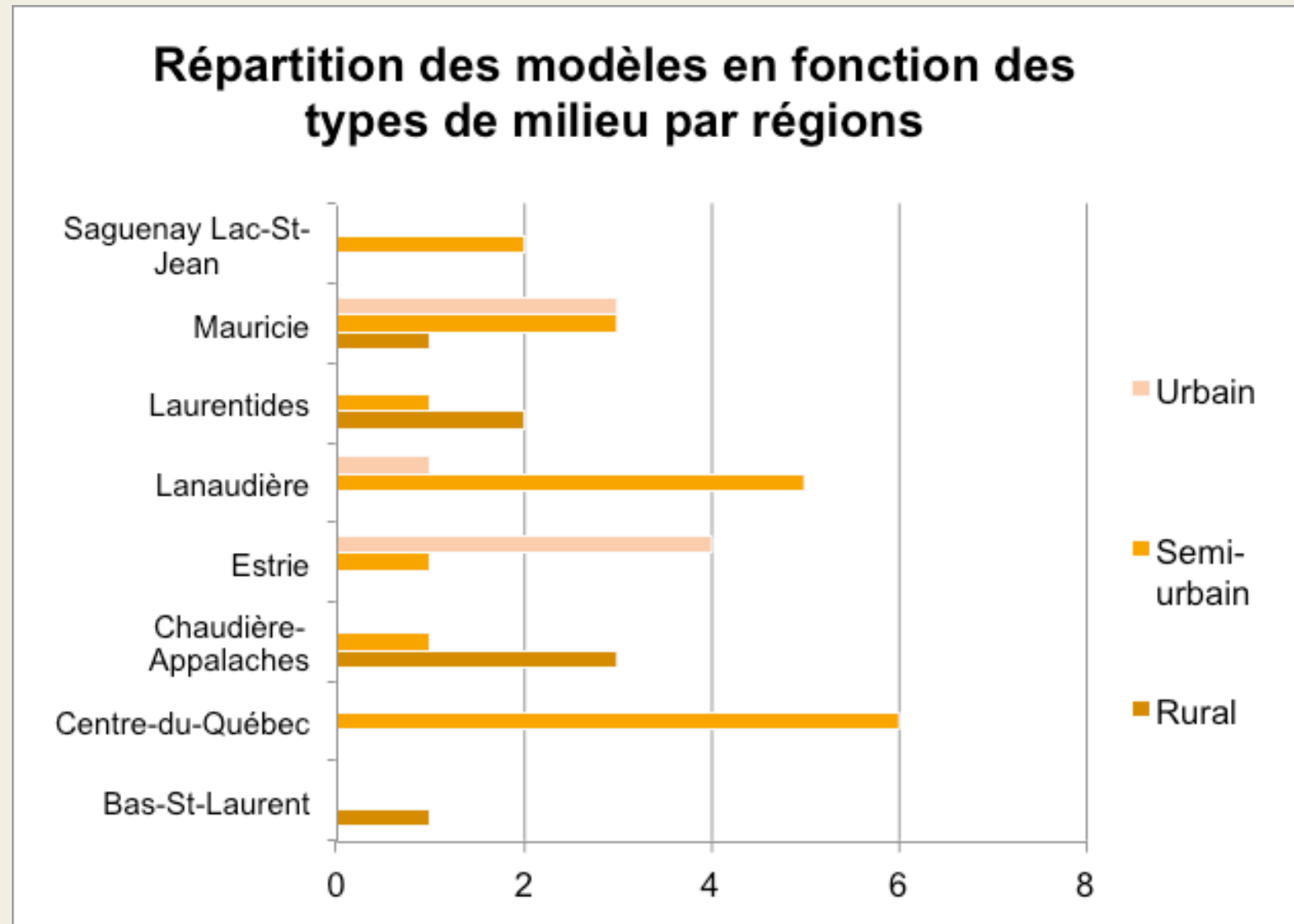
En **moyenne**, les modèles ont été implantés autour de **2004.**

# Répartition géographique

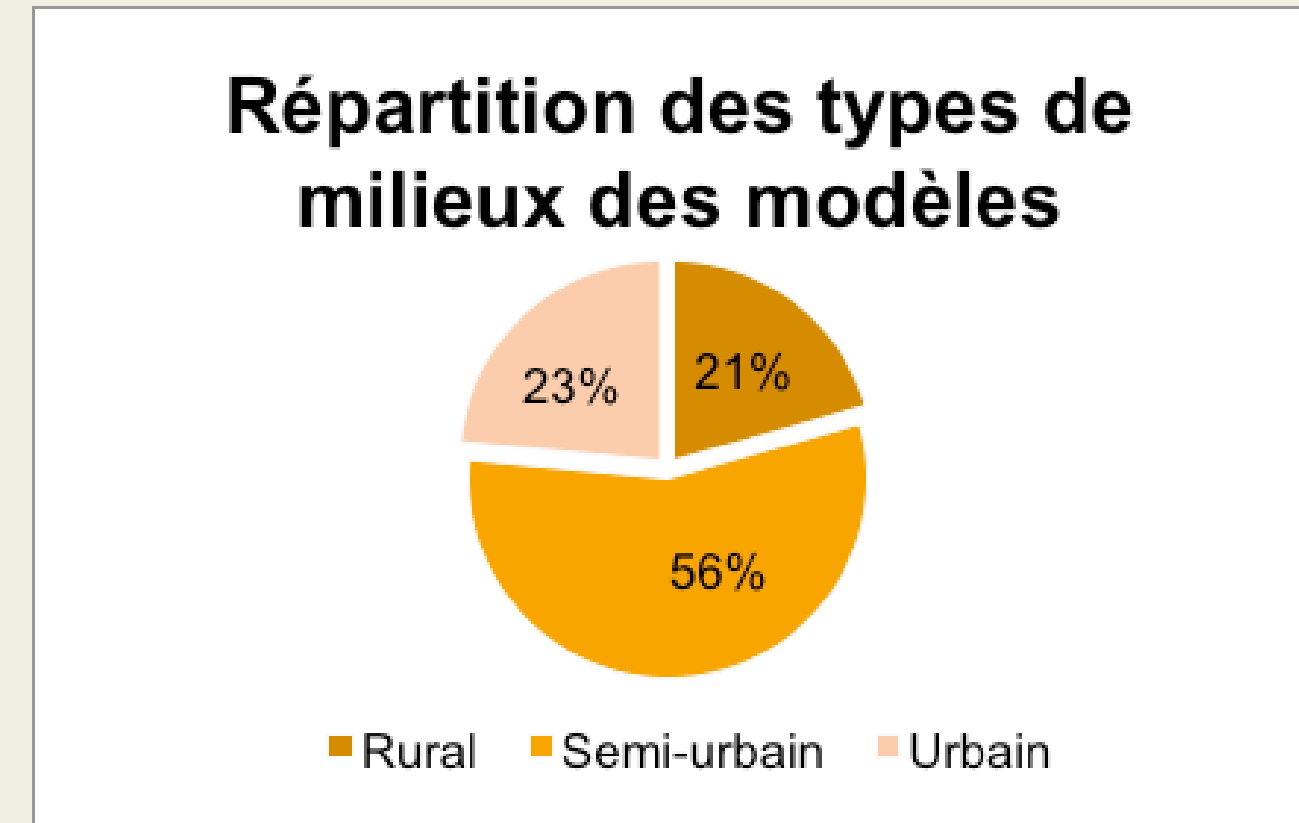
## Modèles résidentiels par régions administratives



# Constat en rapport avec la densité de population



Au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans le Centre-du-Québec, tous les modèles se trouvent en milieu semi-urbain. L'unique modèle du Bas-St-Laurent est en milieu rural. Dans les Laurentides et pour Chaudière-Appalaches, les modèles se trouvent en milieu urbain et rural. Pour Lanaudière et l'Estrie, les modèles se trouvent en milieu urbain et semi-urbain. En Mauricie, on retrouve des modèles dans les trois types de milieu.

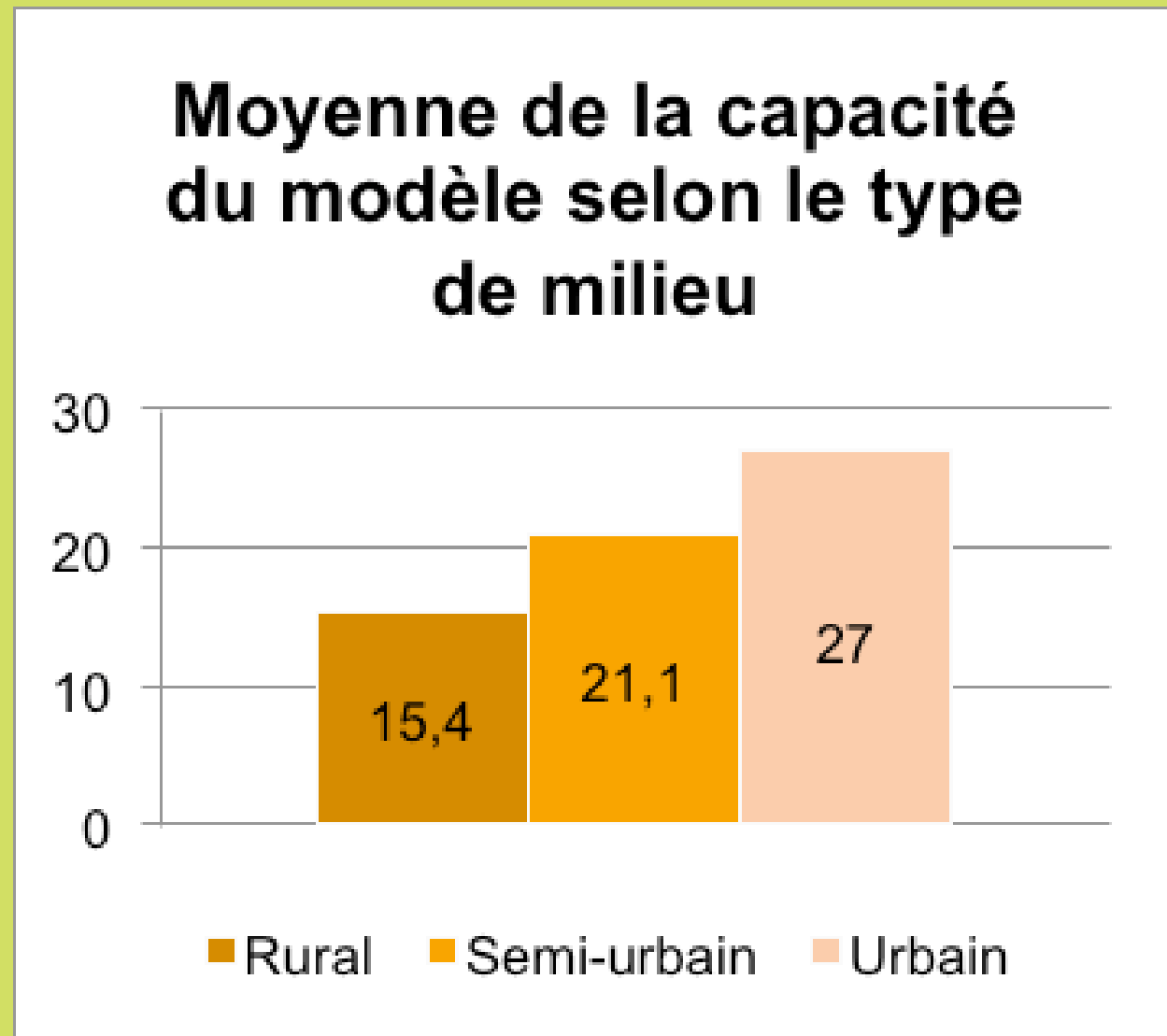


La majorité des modèles sont situés en milieu semi-urbain, dans 56% des cas. Le reste des modèles sont répartis en milieu rural (21%) et en milieu urbain (23%).

| Territoire desservi    | Nb de modèles |
|------------------------|---------------|
| Autres                 | 1             |
| CIUSSS                 | 1             |
| MRC                    | 5             |
| Région                 | 3             |
| Sans territoire précis | 8             |
| Ville                  | 3             |
| Inconnu                | 13            |

Les modèles résidentiels desservant un territoire non précis ont été comparés au type de milieu, afin d'observer si les milieux ruraux couvrent un territoire plus vaste. Malheureusement, il est impossible d'observer un tel lien avec les données actuelles.

# Capacités des modèles



En milieu rural, la capacité minimale est de 8 alors que la capacité maximale est de 30. En milieu semi-urbain, un minimum de 6 places et un maximum de 99 places sont offerts. La capacité minimale en milieu urbain est de 10 alors que la capacité maximale est de 97. Il est donc possible de constater le large éventail de capacité des différents milieux.

## Grandeurs des logements:

- 13 modèles composés de «3 et demie»;
- Entre 1 à 6 logements «4 et demie» à disposition du personnel;
- Pièces communes;
- Un modèle offre des «studios».

## Proximité des services:

- La proximité des services est davantage offerte dans les modèles situés en milieux urbains.

## Soutiens offerts:

- 8 modèles offrent le soutien aux AVD/AVQ;
- Présence d'éducateurs spécialisés, d'intervenants, de préposés aux bénéficiaires, de techniciens en travail social et autres;
- Principe de cohabitation (n=4);
- Résidence permanente, du répit (n=3), des services d'accueil de jour (n=1) ou des ateliers socioprofessionnels (n=3).

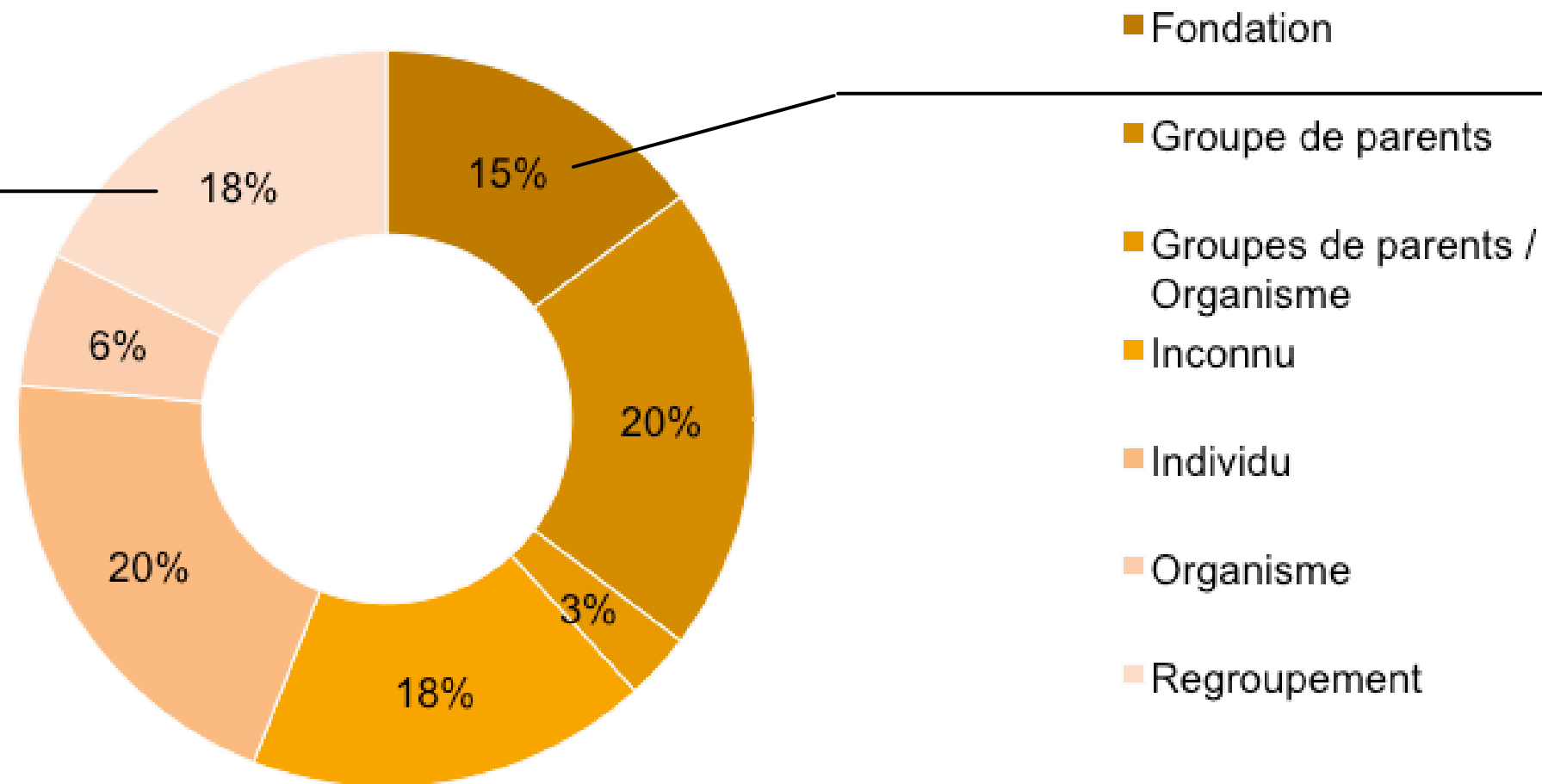
## Coût de l'hébergement:

- Programme Accès-Logis en majorité;
- Variable entre 300\$ et 870\$ par mois.

# Caractéristiques des logements

# Organismes initiateurs

## Répartition des organismes initiateurs



La catégorie « **regroupement** » représente en majorité un groupe de personnes en situation de handicap. En effet, les regroupements impliquent des groupes de personnes en situation de handicap pour 4 sur 5 des milieux répertoriés.

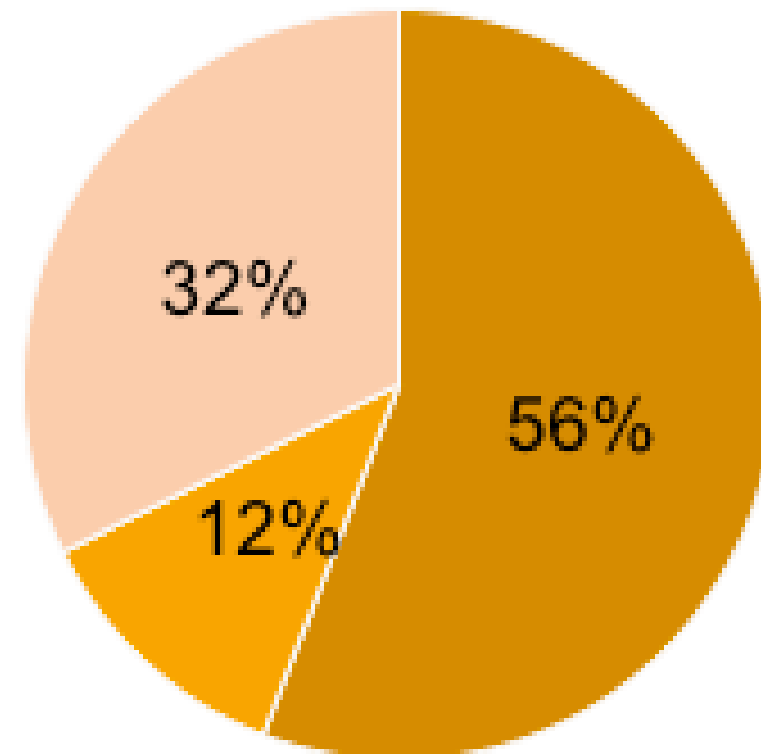
Fondation Martin-Matte (n=3), Fondation Normand-Léveillé (n=1), Centre de réadaptation de l'Estrie (n=1), Fondation Le Pilier (n=1, en collaboration avec la Fondation Martin-Matte).

Certaines fondations sont elles-mêmes initiées par un groupe de parents. C'est le cas de la Fondation Martin-Matte et la Fondation Normand-Léveillé.



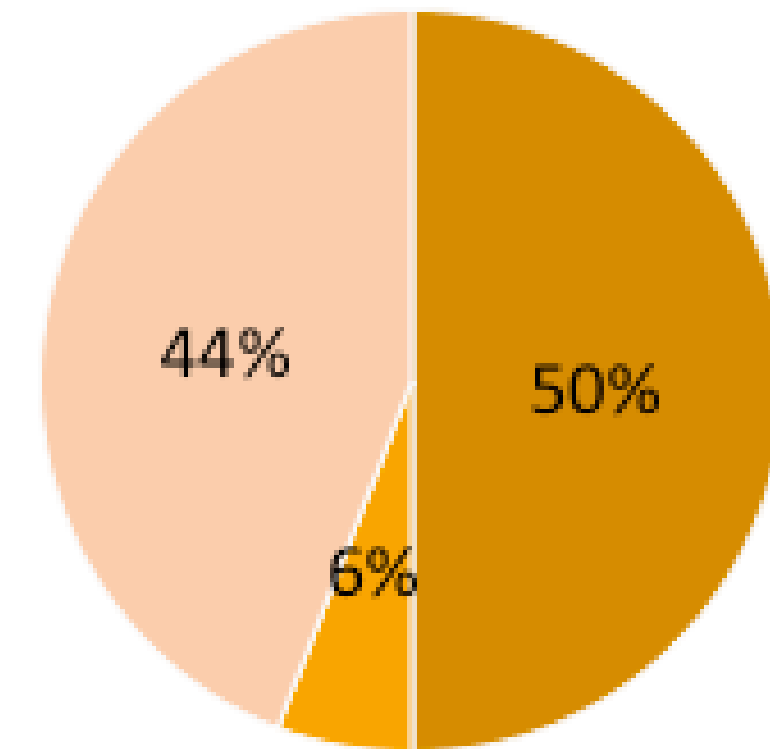
# Implication des familles et des résidents

## Implication des familles



■ Inconnu ■ Non ■ Oui

## Implication des résidents



■ Inconnu ■ Non ■ Oui

## Interaction des résidents avec la communauté

Les interactions passent principalement par des activités de loisirs, par le travail et le bénévolat, par l'accès aux services offerts de la communauté et par la proximité avec les membres de la communauté.

# Besoins à l'origine du modèle

**Les différents besoins sont semblables aux buts poursuivis par les modèles:**

Liés aux besoins des parents (n=5), aux faibles coûts (n=11), à l'autonomie (n=18), à l'inclusion/intégration/participation sociale (n=14) et projet de vie (n=4).

| <b>MANQUE DE SERVICES ADAPTÉS</b> | <b>VIEILLISSEMENT DES PARENTS</b> | <b>AUTRES</b>  |
|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| 16 modèles                        | 5 modèles                         | Permettre l'autonomie, les projets de vie, la participation sociale, l'insertion sociale, l'inclusion, la vie de groupe, de briser l'isolement, de sortir la clientèle des CHSLD, etc. |

# Modalités d'intervention

## UTILISATION DES TECHNOLOGIES

Utilisées par la majorité.

### Matériel électronique

- réveille-matin adapté, tablettes, téléphones cellulaires (n=7)
- Pour le rappel de tâches, la communication, l'horaire, etc.

### Domotique

- n=5, dont un qui prévoit l'utiliser
- Contrôle de l'environnement et système de sécurité

## SOUTIEN VISUEL

Utilisés par 9 des 12 modèles ayant participé à l'entrevue

Pictogrammes (n=4), à tableaux de tâches et d'horaire (n=3), calendriers (n=2), listes à cocher (n=1), consignes visuelles (n=2), photos et mots-clés (n=2)

## OUTILS D'ÉVALUATION

### Types d'outils d'évaluation (modèles interviewés)



- Aucun outil
- Outils maisons
- Outils maisons / Outils standardisés
- Outils standardisés
- Outils standardisés / Entrevues

Questionnaire ou comité de sélection

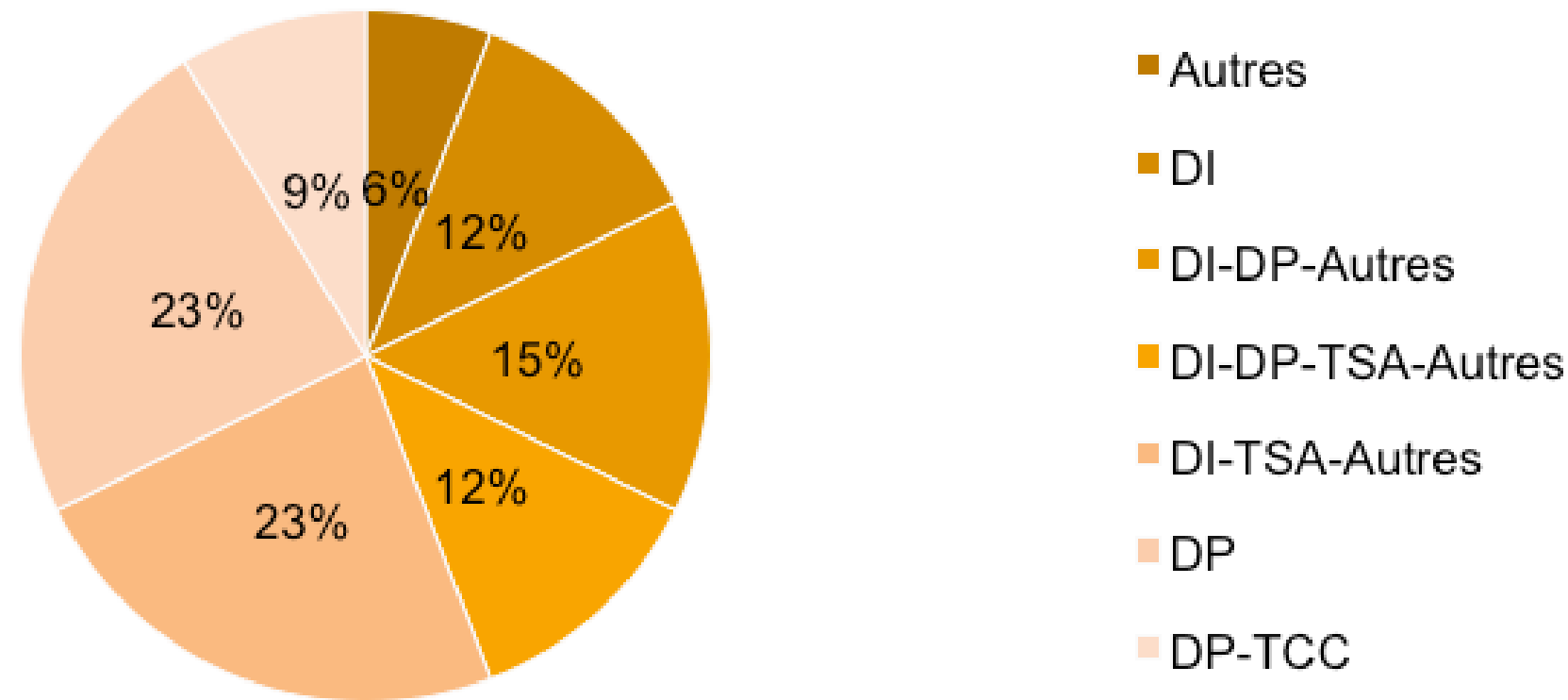
IHVA (n=1), OEMC (n=6) et OCCI (n=3)

## AUTRES

Plans d'interventions (n=5), plans de services individualisés (n=2), routines, etc.

# Clientèle desservie

## Clientèle visée par le modèle résidentiel



La catégorie « **autres** » comprend les clientèles présentant une problématique de santé mentale, la présence d'un traumatisme craniocérébral (TCC) isolé à toutes autres problématiques, une déficience motrice sévère ainsi que la clientèle à faible revenu sans diagnostic connexe.

Le locataire doit être **volontaire** (n=6), c'est-à-dire, vouloir vivre en appartement.

Exclusion des troubles graves du comportement (n=9) par exemple

**DIAGNOSTIC**

**REVENU**

**NIVEAU D'AUTONOMIE**

**ÂGE DE LA PERSONNE**

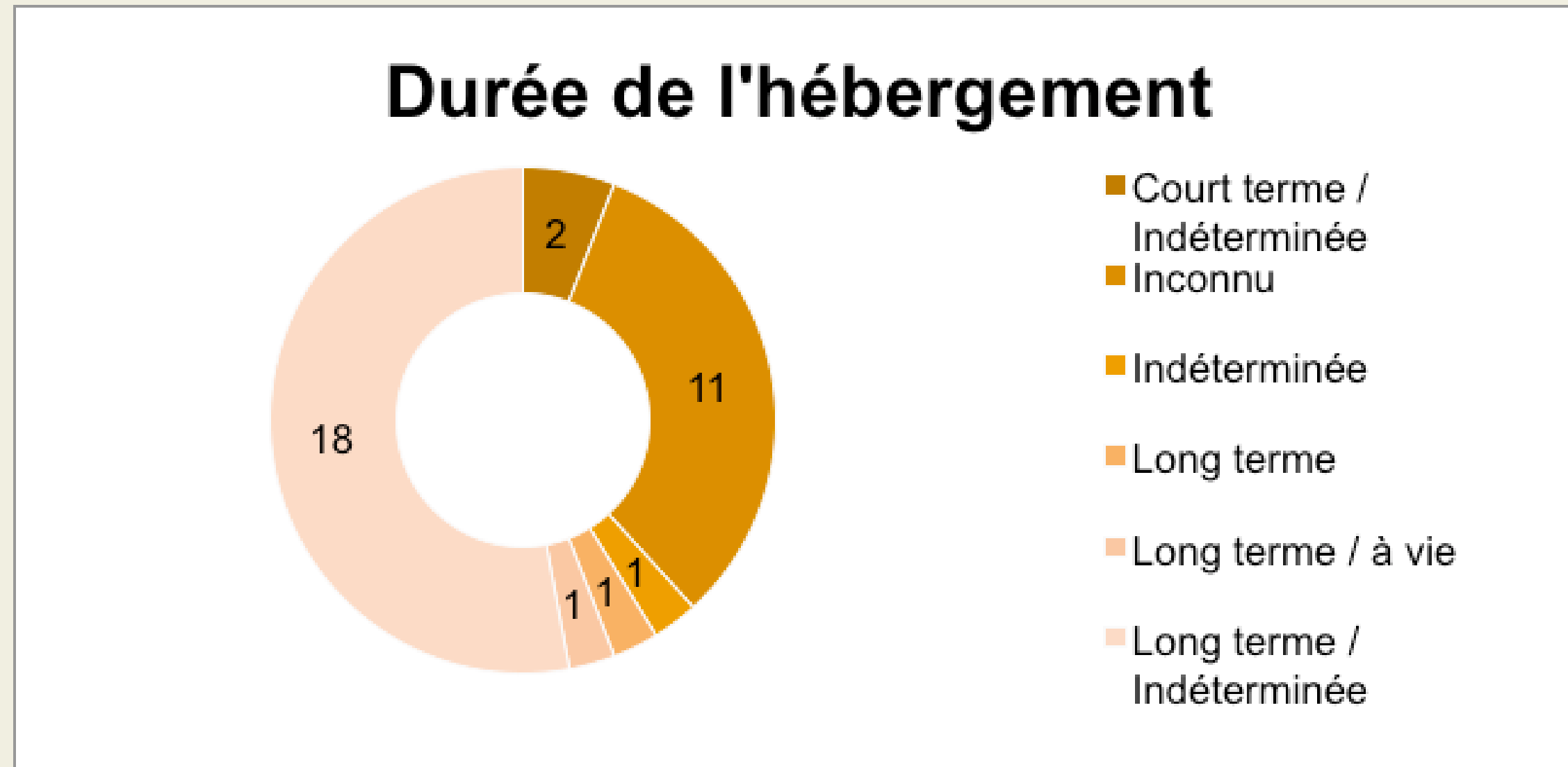
Généralement adulte (18 ans et plus)

**NIVEAU DE SOIN REQUIS**

## Critères d'admissibilité



# Durée de l'hébergement



La durée de l'hébergement à court terme signifie que le locataire vit dans le logement de façon transitoire. De plus, les départs suite à une location long terme sont expliqués par un besoin grandissant du niveau de soins nécessaire au fonctionnement et à la sécurité du locataire.

# Partenaires impliqués

## DESCRIPTION DES PARTENAIRES

| Implication | CISSS/CIUSSS | Ville | Fondation | Autres |
|-------------|--------------|-------|-----------|--------|
| Oui         | 25           | 8     | 7         | 23     |
| Non         | 5            | 22    | 23        | 7      |
| Inconnu     | 4            | 4     | 4         | 4      |

### CISSS/CIUSSS: Majoritaire

- Offres ou entente de services (n=15), ou par un apport financier (n=7).
- Ententes de services formelles (n=6) et informelles (n=3).

### Ville:

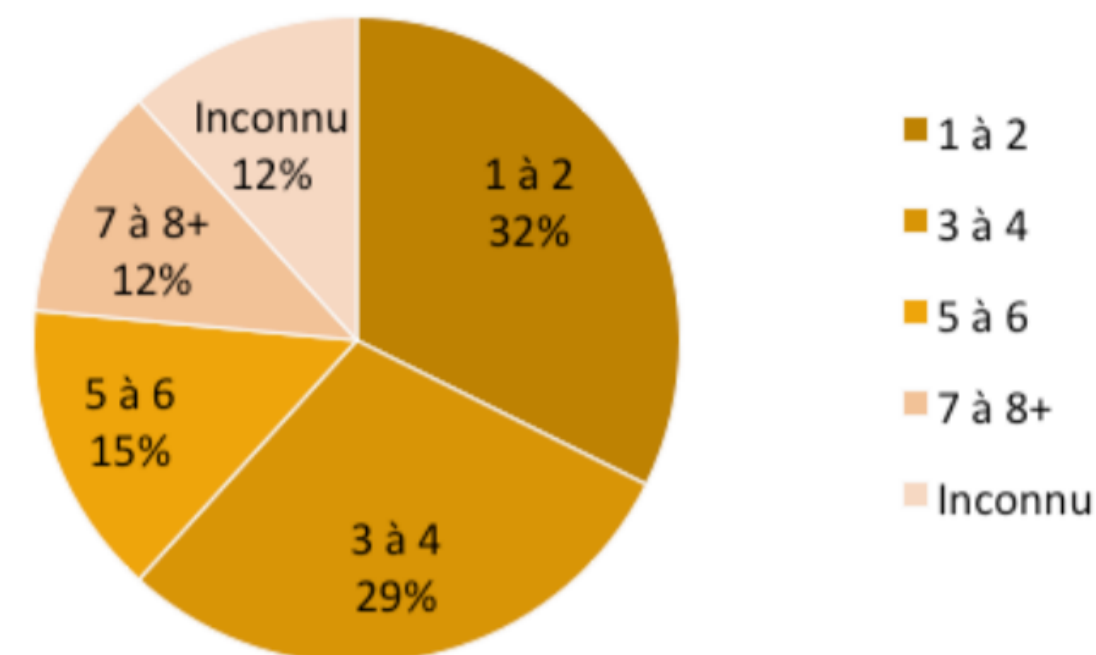
- Apport financier

### Fondation:

- Offres de services et apport financier
- Majoritairement des ententes formelles et une entente de services

## NOMBRE DE PARTENAIRES

### Nombre de partenaires impliqués dans les modèles résidentiels



## MÉCANISME DE GESTION

Participation à des tables de concertation (n=5), comité avec rencontres formelles ou informelles (n=2), participation au conseil d'administration (n=4).

# Partenaires financiers et sources de financement

## DESCRIPTION DES PARTENAIRES FINANCIERS

| Implication | SHQ | SCHL | Ville | CISSS/CIUSSS | Fondation | Autres |
|-------------|-----|------|-------|--------------|-----------|--------|
| Oui         | 22  | 4    | 17    | 6            | 9         | 25     |
| Non         | 7   | 25   | 12    | 23           | 20        | 4      |
| Inconnu     | 5   | 5    | 5     | 5            | 5         | 5      |

### SHQ:

- Programme AccèsLogis Volet III (spécifique et récurrent)
- Subventions directes

### Ville:

- Crédit de taxes, don en argent, don de terrains

### SCHL:

- Don en argent

### CISSS/CIUSSS:

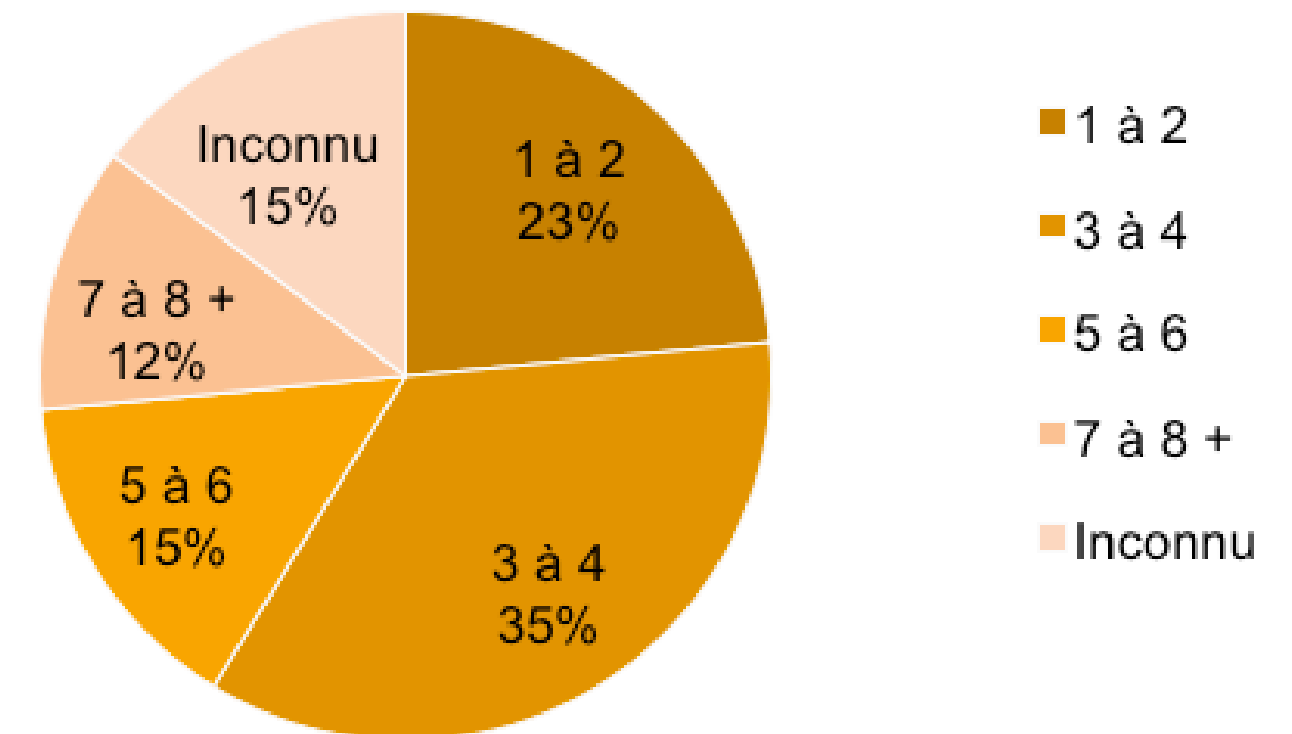
- Offre de service et salaire des employés (spécifique et récurrent)

### Fondation:

- Don en argent ou campagne de financement (non-récurrent)

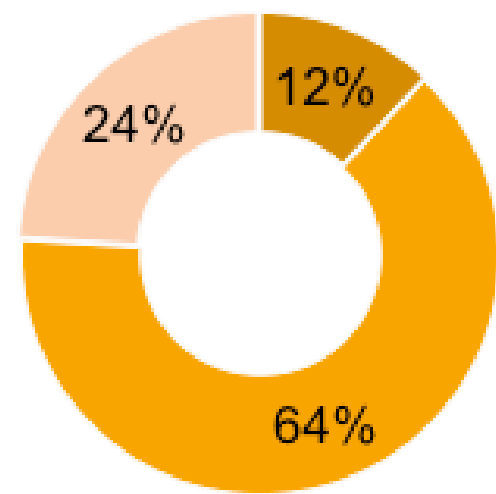
## SOURCES DE FINANCEMENT

### Nombre de sources de financement impliqués dans les modèles



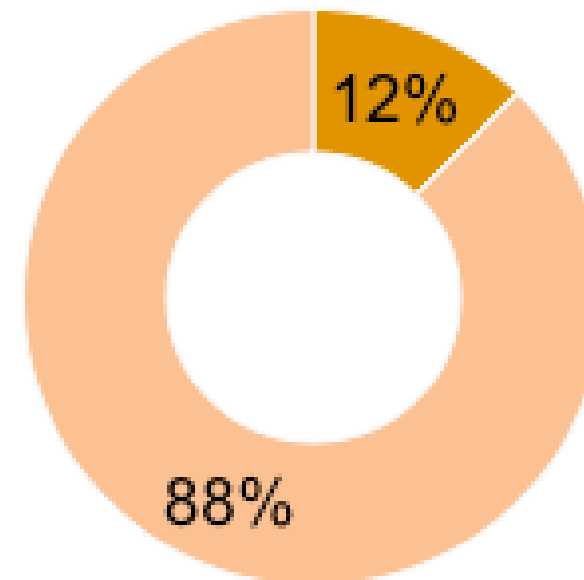
# Lien entre les partenaires et les sources de financement

## CISSS/CIUSSS



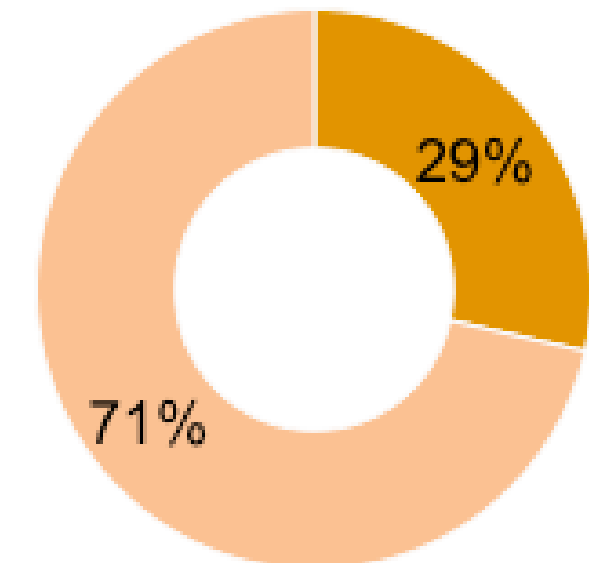
■ Inconnu ■ Non ■ Oui

## VILLE



■ Non ■ Oui

## FONDATION



■ Non ■ Oui

Les variables « partenaires » et « sources de financement » ont été mises en relation afin d'observer si les partenaires se trouvaient à financer également le modèle résidentiel.



# Les services offerts par les CISSS et CIUSSS

Le contexte sociosanitaire actuelle a sensiblement compliqué la tâche de l'équipe de recherche. Seulement 4 des 8 CISSS/CIUSSS associés aux régions étudiées ont accepté de participer à l'entretien. Plusieurs données étaient également non-disponibles.

| Type | Moyenne du nombre de ressources | Moyenne du nombre de places | Moyenne de personnes par ressource |
|------|---------------------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| RTF  | 147                             | 527                         | 3,6                                |
| RI   | 25                              | 68                          | 2,7                                |
| RAC  | 6                               | 29                          | 4,8                                |

L'ensemble des CISSS/CIUSSS rapporte un manque d'options intéressantes pour répondre au besoin des personnes autistes ou ayant une DI.



RESSOURCE DE TYPE FAMILIALE (RTF)

RESSOURCE INTERMÉDIAIRE (RI)

RÉSIDENCE À ASSISTANCE CONTINUE (RAC)

CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SOINS LONGUE DURÉE (CHSLD)

HÉBERGEMENT EN CENTRE HOSPITALIER (CH)



Un peu de vocabulaire



# Conclusion

- il existe des inégalités significatives dans les services offerts dans les différentes régions du Québec;
- Le financement est une préoccupation importante;
- Une plus grande diversité d'option résidentielle répondrait à un plus grand éventail de besoins observés;
- Généralement, de longs délais existent entre le début du projet et l'accueil des locataires, par manque de ressources;
- Les parents sont des investigateurs importants dans les projets et cherchent souvent du soutien.